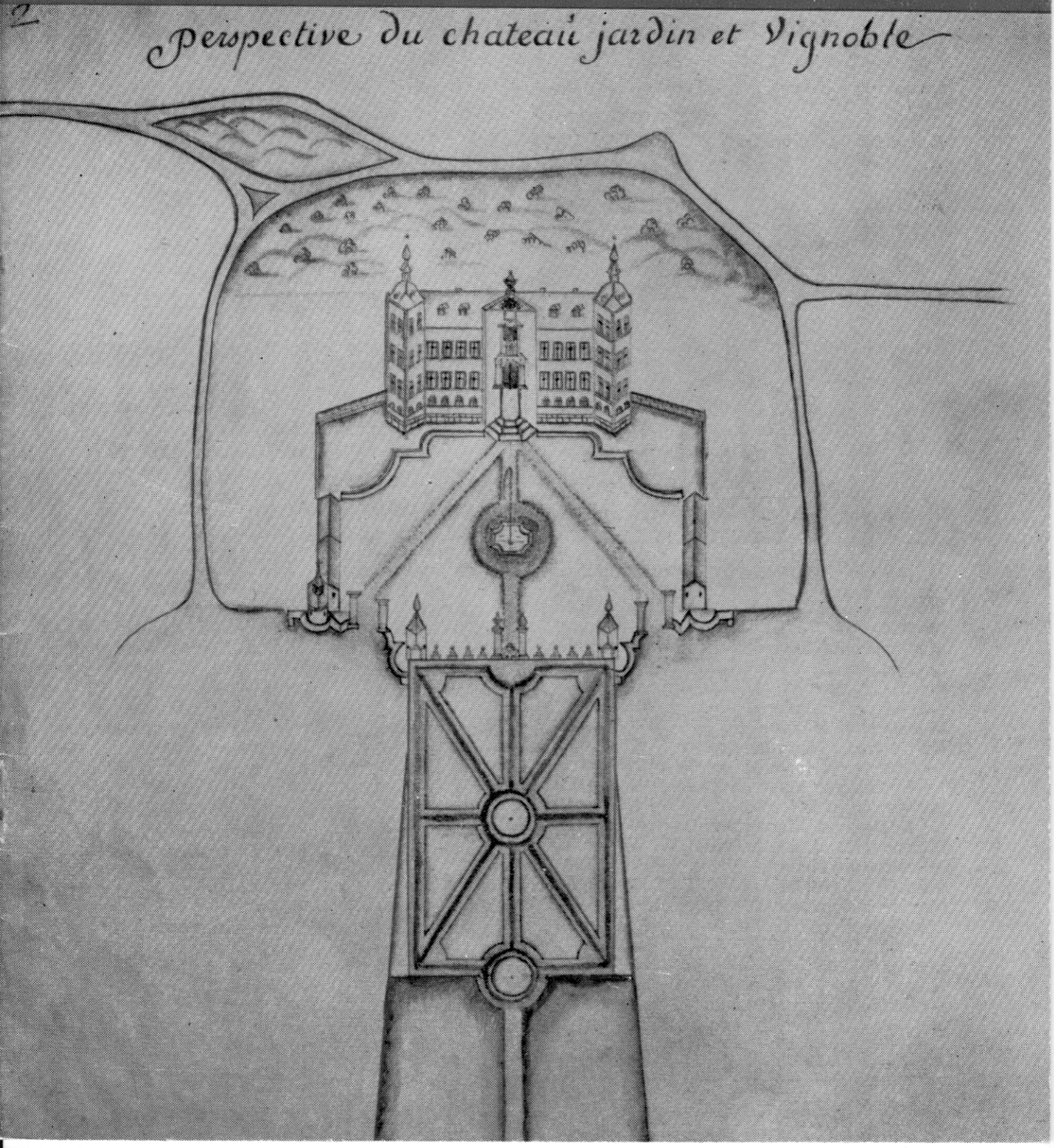
ENTRE SENNE ET SOIGNES

Trimestriel XXIII - 1976 8eme année



entre senne et soignes

Art — Histoire — Folklore — Tourisme

Revue trimestrielle publiée par la

SOCIETE D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE D'ITTRE ET ENVIRONS

Alsemberg - Beersel - Bois-Seigneur-Isaac - Bornival - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château - Braine-le-Comte - Clabecq - Ecaussinnes - Fauquez - Hal - Haut-Ittre - Ittre - Nivelles - Oisquercq - Ronquières - Tubize - Virginal - Waterloo - Wauthier-Braine.

Rédaction - Administration : Jean-Paul CAYPHAS
« La Vigne »
rue de la Montagne 28, 1460 Ittre
Tél. 067/64.60.16

ORGANISATION MONDIALE DE LA PRESSE PERIODIQUE MEMBRE

Editeur responsable : Pierre HOUART

Centre International de Documentation
rue Belliard 220, 1040 Bruxelles - Tél. 02/734.51.74

ABONNEMENTS : Pour 1969 : les nos 1 et 2 : épuisés
le no 3 : 50 frs; le no 4 : 50 frs

Pour 1970, 1971, 1972, 1973 et 1975 :	Pour 1976 (3 numéros) :
Abonnement de l'année :	Abonnement Ordinaire : 120 frs
100 frs (3 numéros)	Abonnement de Soutien : 220 frs
Pour 1974 : 120 frs	Abonnement d'Honneur : 400 frs

à verser au C.C.P. 000-0935386-15 de M. Jean-Paul CAYPHAS, à 1460 Ittre.

MEMBRES D'HONNEUR. (Première liste).

Monsieur et Madame Gustave BARBIER, Ittre.
Monsieur André BINARD, Braine-le-Comte.
Mademoiselle Lucienne BOMAL, Bruxelles.
Le Notaire et Madame Baudouin CASSART, Houdeng-Aimeries.
Monsieur Martel CATALA, Virginal.
Monsieur et Madame Bernard CROSNIER, Liège.
Monsieur et Madame de BIVORT de la SAUDEE, Ittre.
La Comtesse Antoine de BOUSIES, Ostende.
Mademoiselle Isabelle de GERADON, Ittre.
Le Docteur et Madame André DE LAEY, Anvers.
Le Marquis Olivier de TRAZEGNIES d'ITTRE, Corroy-le-Château.
Le Docteur et Madame Jules DRUET, Tubize.
Monsieur et Madame Jean GILLIS, Bruxelles.
Monsieur et Madame Pierre GILLIS, Nivelles.
Monsieur Francis HANAPPE, Bruxelles.
Monsieur Georges HUART, Virginal.
Monsieur Roger LATINIS, Clabecq.
Madame Gustave PELGRIMS, Bruxelles.
Madame Léon SERVAYE, Bruxelles.
Madame Jules WILMOTTE, Gesves.
Monsieur et Madame Jules WYAM, Braine-l'Alleud.

MEMBRES DE SOUTIEN. (Première liste).

Madame Jean AMAND, Bruxelles.
Monsieur Léon BAGUET, Ecaussinnes-d'Enghien.
Monsieur et Madame Lucien BRANCART, Fauquez-Virginal.
Monsieur Jules BRIGODE, Fayt-lez-Manage.
Monsieur André CAMBY, Tubize.
Mademoiselle Rina CAPORALI, Bruxelles.
Monsieur Roger CORNELIS, Linkebeek.
Monsieur Edouard CORNET, Rebecq-Rognon.
Monsieur Marcel CORTENBOSCH, Hal.
Monsieur Jules COUTURIAUX, Tubize.
Le CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE, Bruxelles.
Monsieur et Madame Christian DE BRABANTER, Tubize.
Le Docteur et Madame Pierre DECAMPS, Braine-le-Comte.
Monsieur Aimé DECHIEF, Rebecq-Rognon.
Monsieur et Madame Eugène DEJEAN, Bruxelles.
Monsieur Paul DELCORDE, Procureur du Roi, Nivelles.
Madame Roger DELFOSSE, Ittre.
Monsieur René DENYS, Rebecq-Rognon.
Monsieur et Madame Maurice DEMOULIN, Ittre.
Monsieur Fernand DUBOIS, Braine-le-Comte.
Monsieur et Madame Philippe du BOIS de RYCKHOLT, Bruxelles.
Monsieur Guy DUMASY, Ittre.
Le Comte et la Comtesse Axel du MONCEAU de BERGENDAL, Ittre.
Monsieur André FAGNARD, Rebecq-Rognon.
Madame Roger FRAUD, Ittre.
Madame Georges GILLIS, Bruxelles.
Le Docteur et Madame Jean-Marie GILLIS, Heverlee.
Monsieur Georges GILMANT, Braine-le-Comte.
Madame Madeleine GODEAU, Couillet.
Monsieur et Madame Michel GOSSIAUX, Ittre.
Madame Marie-Louise GREER, Tubize.
Monsieur Freddy HIERNAUX, Ittre.
Monsieur Hans HOHN, Oldenburg (République Fédérale d'Allemagne).
Le Vicomte et la Vicomtesse JOLLY, Maransart.
Le Professeur et Madame Paul-Jacques KESTENS, Heverlee.
Monsieur l'Abbé Ferdinand LALOIRE, Curé Emérite de Virginal, Mariembourg.
Monsieur Joseph LOBET, Ittre.
Monsieur et Madame Alfonso MARCHESINI-GRANDI, Bruxelles.
Madame Yvonne MIL, Bruxelles.
Madame MORIAME, Tubize.
Les MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, Bruxelles.
Le Président à la Cour d'Appel et Madame Albert PIERART, Bruxelles.
Monsieur André PIERLOT, Virton.
Monsieur Jean-Marie PIERRARD, Bruxelles.
Mademoiselle Yvonne POURTOY et Monsieur Léon GHIGNY, Virginal.
Monsieur Alfred QUERTENMONT, Bruxelles.
Monsieur Henri SCHMIT, Theux.
Le Baron Jean-Charles SNOY et d'OPPUERS, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac.
Monsieur Georges SOMVILLE, Braine-le-Comte.
Monsieur et Madame Roger SWISSER, Bruxelles.
Madame Léontine SWYSEN, Liège.
Monsieur Pierre TENNSTEDT, Braine-le-Comte.
Le Chevalier THYS, Grimbergen.
Monsieur Jean VAN BENEDEN, Nivelles.
Monsieur et Madame Lucien VAN DAMME, Haut-Ittre.
Monsieur et Madame André VANDERHAEGEN, Ittre.
Monsieur et Madame Paul van DERTON, Tervuren.
Monsieur Arthur VAN HEMELRYCK, Tubize.
Monsieur et Madame Jacques VANVAREMBERGH, Ittre.
Monsieur Georges WALEM, Ittre.

LA VIE D'UN GRAND SEIGNEUR AU XVIII^{ème} SIÈCLE

AMBROISE-JOSEPH de HERZELLES

Le lecteur trouvera d'abord dans cet article une petite note historique sur l'« Exécutif » de notre pays au XVIII^{e} siècle. Ambroise-Joseph de Herzelles, seigneur de Fauquez, grand dignitaire de l'Etat, sera ensuite entrevu à la lumière de son époque. Les paragraphes suivants traiteront de quelques aspects de la vie quotidienne à Fauquez, et les premières clauses d'un testament rédigé dans le style élégant du grand siècle clôtureront le survol de cette vie haute en couleurs.

NOTE SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE A BRUXELLES SOUS LE REGIME AUTRICHIEN.

POUR gouverner les Pays-Bas, l'Empereur d'Autriche délègue souvent l'un de ses proches parents. La Gouvernante Générale, entrée dans nos pays le 4 octobre 1725 est l'Archiduchesse Marie-Elisabeth, sœur de Charles VI. A sa mort Marie-Thérèse nous envoie en 1744 son beau-frère Charles de Lorraine.

C'est avec l'aide des Conseils Collatéraux que le Gouverneur Général administre nos pays. A son défaut, le Ministre plénipotentiaire envoyé par l'Empereur exerce le gouvernement.

Trois Conseils Collatéraux forment le Ministère des Pays-Bas : le Conseil Privé qui a compétence en matière politique et judiciaire, le Conseil des Finances qui gère le domaine économique et la Chambre des Comptes.

Le Conseil d'Etat n'est plus qu'un organisme de façade, mais le titre de Conseiller d'Etat est avidement recherché en raison du traitement élevé et du rang de préséance qu'il procure.

Notons encore qu'un Conseil Suprême à Vienne est compétent pour toutes les matières de la politique interne des Pays-Bas. Il est composé sur place de conseillers de nos provinces.

Les trois Conseils Collatéraux ont une mission consultative et adressent des consultes au Gouverneur Général. Ils agissent sous son nom et sous son autorité.

Sous Charles VI et à l'avènement de Marie-Thérèse en 1740, les trois dignitaires du Ministère des Pays-Bas étaient, le Chef-Président du Conseil Privé, Gilles-Augustin de Steenhault, le Surintendant aux Finances, Ambroise-Joseph de Herzelles et le Président de la Chambre des Comptes, Jean De Wit.



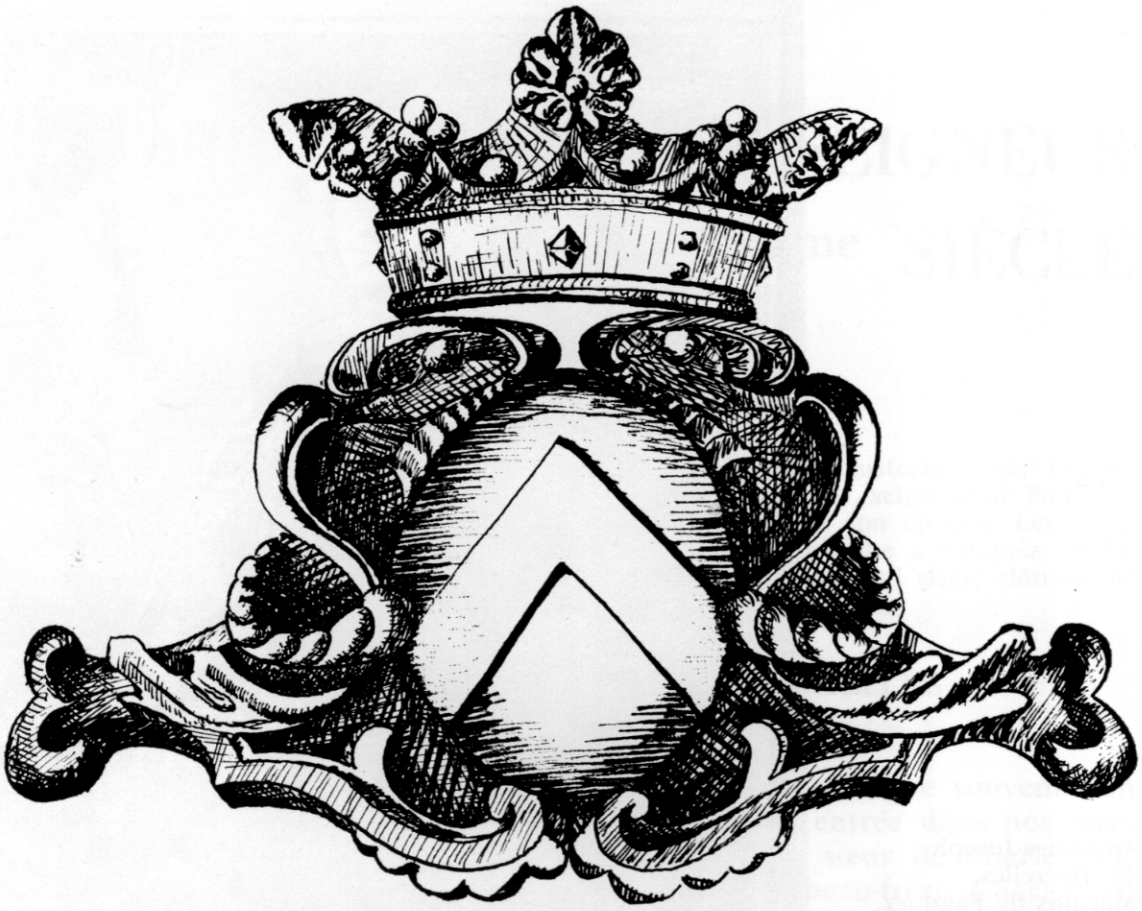
Ambroise-Joseph de Herzelles, Marquis de Fauquez, Surintendant des Finances des Pays-Bas, gravé par Harrewijn en 1740.

AMBROISE-JOSEPH de HERZELLES, GRAND COMMIS DE L'ETAT.

Ambroise-Joseph de Herzelles fut un très grand personnage. Très tôt, la fortune lui sourit, car la mort prématurée de son jeune cousin, Albert-Antoine, fils du Chancelier de Brabant, le fait Marquis de Herzelles et le rend propriétaire de biens considérables. Le jeune officier du Roi d'Espagne allait bientôt connaître un destin à la mesure de ses ambitions (1).

Parachevant une réforme de l'administration des finances et insistant sur l'extrême urgence de composer les départements (Conseils des Finances et Chambre des Comptes) de sujets capables de travailler au redressement des

(1) Il avait épousé en secret à Malines le 20 décembre 1706 Marie-Catherine, Princesse d'Autriche. Mais ce mariage ne dura pas. Il fut semble-t-il annulé. Il se remarie le 19 août 1722 avec Marie-Claire de Croy, fille du Duc de Havré et en 1749 avec Christine-Philippine de Trazegnies, sœur du futur marquis d'Ittre, qui vécut plusieurs années à Vienne après la mort de son mari, Marie-Thérèse et Joseph II l'ayant honorée de plusieurs missions de confiance (voyez le nº VIII-1971 d'*Entre Senne et Soignes*, pp. 4 à 14).



L'écu des Herzelles tel qu'il décorait le fronton du château de Fauquez (voyez l'illustration de la page 15). La couronne marquisale et la pierre formant l'écu ont été retrouvés sur le site et existent encore actuellement.

Dessin de Catherine De Laey.

finances, Charles VI nomme le 4 juin 1736 le marquis de Herzelles au poste de Surintendant et Directeur Général des Domaines et Finances.

C'est en fait à la Gouvernante Générale Marie-Elisabeth, qu'Ambroise-Joseph de Herzelles doit cette nomination. En effet, il ne fait pas partie du Ministère et n'a pas de passé administratif. La qualification elle-même est nouvelle — on ne parlait jusqu'alors que de Trésorier Général — et les appointements sont parmi les plus élevés des Pays-Bas : 15.000 florins.

Le Ministère des Pays-Bas sous Marie-Elisabeth fut médiocrement apprécié par l'époque suivante. Un mémoire anonyme de 1743 postérieur à la mort de l'Archiduchesse et destinée à fournir au nouveau Gouverneur Général (Charles de Lorraine) toutes indications pour se représenter l'état de la situation fut rédigé par un proche collaborateur du Ministre plénipotentiaire. Il considère le marquis de Herzelles comme un homme d'esprit et d'honneur mais peu appliqué et peu apte à donner des lumières. Le Ministre plénipotentiaire lui-même, le Comte de Koenigsegg-Erps, trouve le personnage un

peu vif mais estime qu'il gère assez bien son département. Le Comte de Harrach, Grand Maître de la Cour de l'Archiduchesse (en quelque sorte un Premier Ministre) fait la moyenne en affirmant que le Surintendant de Herzelles s'acquitte de ses fonctions avec une droiture et une attention qui répondent à ce que le public attend de lui.

Mais l'état de santé du marquis se détériore. En 1750, on lui donne un collaborateur qui le remplacera en cas d'absence. En 1752, on parle de l'état « décrépité et faible qui menace Herzelles ». Il est pourtant maintenu dans ses fonctions malgré les différents remaniements et cela pour deux raisons : la volonté de ne pas mettre à la retraite les ministres en fonction, et par là les pénaliser — on leur adjoignait d'ailleurs des collaborateurs comme on l'avait fait pour le marquis de Fauquez —, et le désir pour Marie-Thérèse de conserver un membre de la noblesse dans son administration, composée en majorité de bourgeois.

C'est le 4 août 1759 qu'Ambroise-Joseph de Herzelles, Marquis de Fauquez, Ittre, Samme, Sart, Virginal, Brigadier des armées d'Espagne, Chambellan de Charles VI et de Marie-Thérèse, Conseiller d'Etat de cape et d'épée, membre des Etats de Brabant, Surintendant et Directeur Général des Finances et Domaines des Pays-Bas, meurt en son château de Fauquez.

LE VENDREDI : DIX VARIETES DE POISSON (2).

On faisait en général bonne chère au château de Fauquez. Le vendredi, jour maigre, on ne mangeait pas de viande, mais on variait à satiété les poissons. Voyons plutôt. Le vendredi 19 novembre 1745, l'on commande pour les repas : six « *percaux* » (petites perches), deux brochets, des spiringues ou éperlans, des tranches de cabillau, quatre merlans, une raie, une morue et demi, un quarteron de petites huîtres et un demi quarteron de grosses ainsi que trois douzaines de harengs « *sorets* ». Le tout pour la journée, y compris le pain, le beurre, les citrons, les œufs, la moutarde et le lait, coûte 10 florins 9 sols.

Les jours suivants et autres vendredis, on mangera du saumon, des andotium, des seaux de moules, une queue et des tranches de cabillau, des écrevices, des « *stockfis* », de la tête de veau, des langues de mouton, des boudins rouges, blancs et noirs, des lièvres, lapins, bécasses, grives, des canards gras, des tripettes, un dindon, huit pieds et quatre oreilles de cochon. Le tout agrémenté et assaisonné de fleur de froment (mie de pain), vin aigre de Hougarde, « *gais* » (levure), levain, moutarde, cannelle en poudre et farine de bouquette. Le beurre utilisé est le « *beurre d'Anderlecke* » et le beurre de Campine que l'on commande en grande quantité (688 livres pour 189 florins) ce même vendredi 19 novembre 1745.

L'on paye en outre à la fin du mois suivant 62 florins 16 sols au Sieur Mosselman, boucher, pour 314 livres de veau et de mouton qu'il a livré au château ainsi qu'au Sieur Vanhamme « *aussi boucher* » 59 florins 3 sols pour

(2) On notera que le Fonds de Corroy-le-Château contient les registres des recettes et dépenses domestiques établis au jour le jour par le maître d'hôtel Drouet de 1721 à 1746.

338 livres de bœuf livré pour le compte du marquis d'Herzelles. On donnera enfin 66 florins au même Mosselman, « *boucher de lard* » pour celui qu'il a livré « *et autres choses* ».

La veuve Dujardin recevra quant à elle 19 florins 10 sols pour les volailles livrées.

UN DINER OFFERT AUX ETATS DE HAINAUT.

Le 13 novembre 1743, le marquis de Fauquez reçoit les Etats de Hainaut. Et il les reçoit princièrement. Qu'on en juge. La nourriture abonde sur les tables. Pain, viandes, volailles et gibiers seront accompagnés et garnis de 30 citrons, 11 oranges aigres et amères, 12 oranges douces et « *des légumes de touttes sortes* ».

On emploie trois cuisiniers : Matru, Henaut et Ersainde Bœuf que l'on a été obligé de prendre « *à cause que le Sieur Prévost a esté incommodé et n'a pu travailler qu'à mettre sur table* ». Un homme aide à plumer les volailles et à tourner la broche pendant deux jours. Un autre est appelé en renfort le jour du repas et une femme lavera la vaisselle et rangera pendant trois jours. La dépense totale s'élèvera à 195 florins 7 sols et 6 deniers.



Les illustrations de ces deux pages montrent des objets de vaisselle retrouvés dans les dernières ruines du château de Fauquez.



Ce pied de coupe en verre de Venise devait orner la table à Fauquez.

Et voici le menu :

Menue d'une Table de 16 Couverts servis à 21 le 13 novembre 1743

Premier Service

1 Surtout
1 potage aux Escrevices
1 potage de Santé
1 piesse de Bœuf
1 longe de veau Sauce piquante

Six Entrées

1 de noix de veau aux Cardons
1 de Gigot de Chevereuille a la Poiverade
1 de poularde aux huitres
1 de poulets aux Escrevices
1 de perdreaux al Espagnolle
1 de roulade de lapereaux

4 ordeuvres

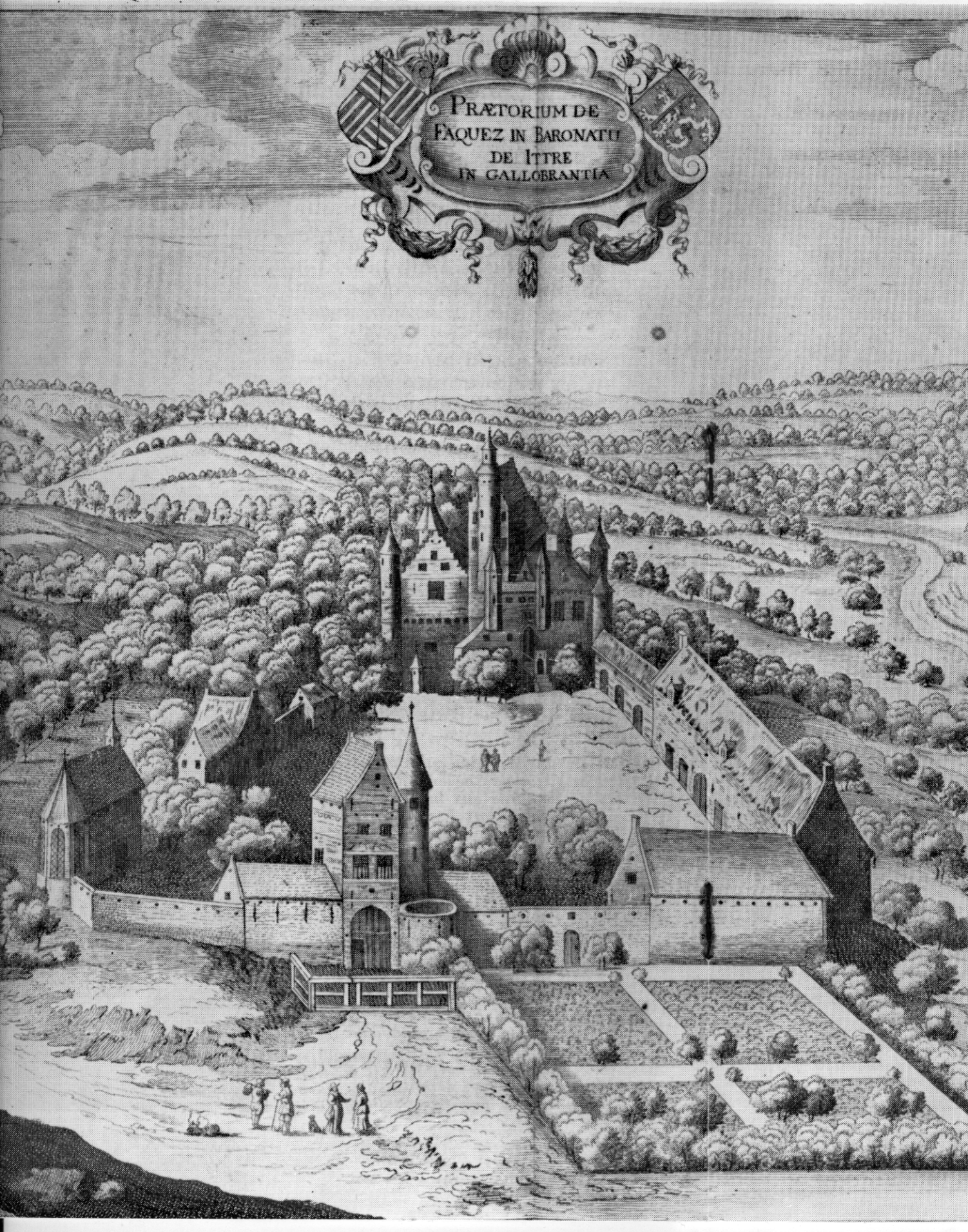
1 dallouette a la poelle
1 de Cercelles a L'orange
1 de pieds de mouton frit
1 de marinade de poulets
4 assiettes dhuitres

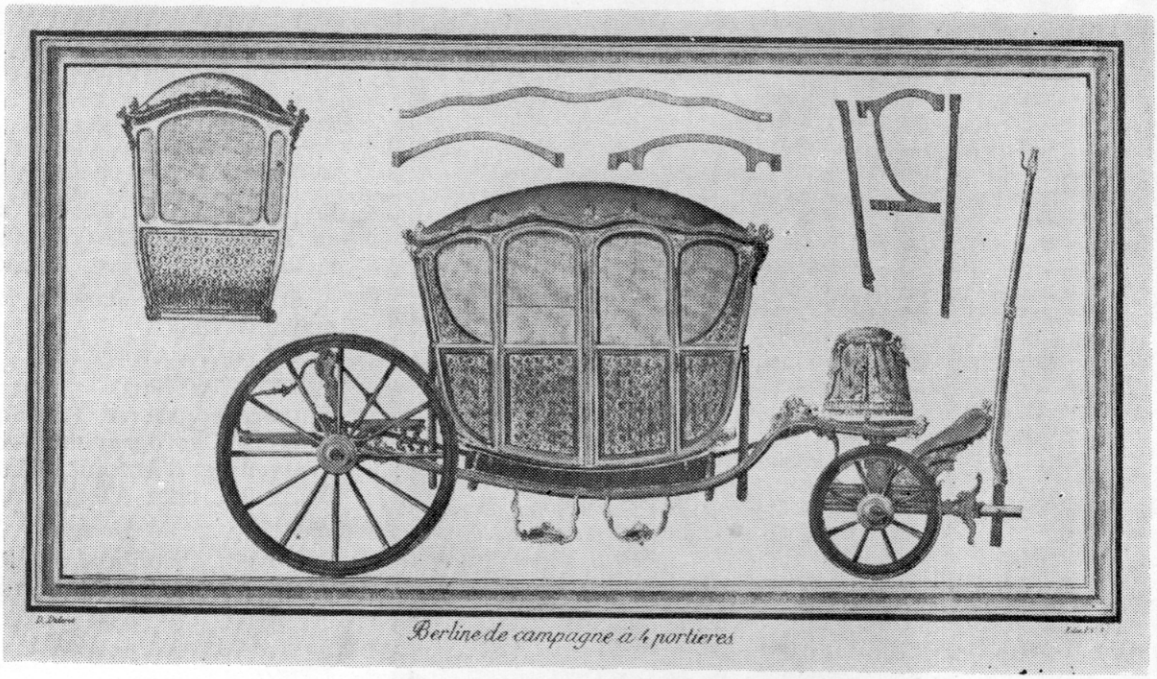
relevées les deux potages

1 d'une oïl al Espagnol
1 paté de Levereaux alitalienne

Second Service 8 plats de Rots

1 oye ou Cochon de lait
1 d'une Selle de Chevereuille


PRÆTORIUM DE
FAQUEZ IN BARONATU
DE ITTRE
IN GALLOBRANTIA



« une berline très magnificque »

1 de poulardes
1 de poulets
1 de bécasses
1 de levereaux
1 de lapereaux
1 de perdereaux

2 Gros Entremets

1 dindon a la daube
1 Gateau d'amandes

Suitte du Second Service

2 Bissons d'Escrevices
4 Salades
4 Sauces

relevées Les 4 Salades et Les 4 Sauces de
12 petis Entremets Chaud

1 de Cardons a l'Esence
1 de Choux fleurs
1 de ris de veaux la Dauphine
1 pieds de Cochons à la Ste menoux
1 d'artichots frits
1 pain aux Champignons
1 de Begnets a langloise
1 de patisserye
4 assiettes d'huitres Grillé

« UNE BERLINE COUPEE A LA PLUS NOUVELLE MODE. »

En 1729, Ambroise de Herzelles décide de s'offrir un nouveau carrosse digne de son rang.

C'est J. Buelens *« maitre Sculpteur pour le Service de Monseigneur le Marquis D'herzelles »* qui accepte d'exécuter *« une berline très magnificque »*

répondant à la description suivante :
« la caisse au desous le coin avec des figures,
le train desous le Coché avec des griffons, et tout bien exécuté,
le travers du derier avec des dragons,
le pilié avec des tets de satirs, et le reste a l'avenant ».

Il recevra pour ce travail 16 pistolles ou 168 florins.

Le marquis s'adresse alors à plusieurs artisans pour les cuivres du carrosse. Un *« Mémoire de ce que la cuivrerie dorée coutera pour une Berline coupée à la plus nouvelle mode »* nous révèle dans le menu la liste des ornements nécessaires :

— *six pommaux à 4 ecus la pièce*
— *six fiches*
— *deux loquets dorés à l'or moulu*
— *6000 cloux à la reine à 16 florins le mil*
— *200 cloux bord à dix florins le cent*
— *300 cloux joints à 5 florins le cent*
— *4 boucles de croisade*
— *4 platines pour les glaces et une buse de guide.*

C'est finalement Hubert van den Eynden *« Maître fondeur et doreur de cuivre »* qui aura la confiance du marquis. Il réalisera *« la garniture doré d'un berlin et un pair d'arnois garnie »* pour 27 pistolles ou 283 florins. Il livre *« audessus l'accord » « un mil de gros cloux doré pour la dossière »* et *« deux cent boutons doré pour l'enveloppe de la berlini ».*

Pour la décoration intérieure du carrosse, Augustin Louys livrera 42 aunes de drap de couleur, 48 aunes de Baye rouge, du drap vert, de la Baye blanche, du drap écarlate, de la soie rouge, le tout pour 277 florins.

En 1748, c'est l'attelage qui est renouvelé. Pierre Maskens, maître sellier et carrossier livre le 30 janvier 1748 au marquis de Fauquez un attelage à six chevaux, avec les brides, les guides, les rennes et les six houppes avec la selle du postillon. Accord est pris pour 43 écus de Brabant, soit 120 florins 8 sols.

ARGENTERIES ET BLASONS.

Il n'était pas de coutume à l'époque du marquis de Herzelles de conserver longtemps les argenteries de table. Les pièces griffées et usées étaient fondues pour en refaire des nouvelles. Le 18 novembre 1747, l'orfèvre F.C. Millé livre au marquis 4 douzaines d'assiettes d'argent *« pesant neuf cent cinquante quatre once neuf esterlin »* pour les anciennes assiettes reçues au poids.

Deux années plus tard, Ambroise-Joseph de Herzelles décide de repeindre les blasons de son château de Fauquez. Il donne 47 florins pour peindre et dorer à fond d'or le grand blason et 62 florins pour 73 autres disséminés sur les cheminées, les chandeliers et partout dans le château.

« UNE BILLET POUR AVOIR LA PERMISSION DE FAIRE GRAS... »

Un mémoire des *« devoires et visites faites par feu Monsieur Du Trieu, médecin »* nous apprend que le praticien rendit vers 1750-1755 de très nombreuses visites au marquis et à la marquise de Herzelles. D'avril à septembre 1750, il se rend 52 fois au château de Fauquez. Le 19 février 1752, il remet une *« déclaration de santé pour Monsieur le Marquis ».* Le 6 décembre de la

même année, on trouve une « *conférence avec Madame la Marquise sur l'Etat de sa Santé* ». La prestation dure deux heures et demie. Le 17 mars 1753, le docteur Du Trieu donne au marquis « *une billet pour avoir la permission de faire gras* ».

Sans doute ces permissions de faire gras devaient-elles se révéler lourdes de conséquences car l'on consommait beaucoup de médicaments au château de Fauquez. C'est l'apothicaire Maes qui fournit au marquis de Herzelles une liste impressionnante de prescriptions magistrales. Les potions ont bonne presse à l'époque. La famille Herzelles absorbera des potions cordiales absorbantes et confortatives, une potion antiasthmatique et confortative, du jus de réglisse, une potion cordiale pectorale et antifébrile, une petite bouteille de quintescence stomachique et asthmatique, un élixir stomachal de Vienne, une petite bouteille d'esprit volatil...

Et puis viennent les poudres, tisanes, pilules, pâtes et autres huiles chantantes à base de plantes ou de fleurs : trois paquets de poudres absorbantes, une dose de rubarbe en poudre, 4 paquets de la nature de baleine, de la raclue de corne de cerf, 4 paquets de fleur d'orge, de la fleur de pavot et de la racine de réglisse, de la fleur de rose et de sauge, la hanne de calabre, la hanne en larmes, la hanne choisie, une tisane apéritive, une émulsion rafraîchissante, dix pilules anodines, de la pâte de guimauve, de l'huile de rose, de la teinture d'ambre, de l'huile d'amande douce, de l'huile de lin.

DES ACTIONS SUR LA PECHE A LA BALEINE.

La chose est surprenante mais véridique. Ambroise-Joseph de Herzelles, seigneur d'un gros marquisat brabançon, est actionnaire d'une société de pêche à la baleine.

Cette Compagnie de la baleine débute mal. Le premier voyage est entièrement perdu et deux vaisseaux reviennent à vide en 1728. Le marquis décide alors de céder sa participation et confie à Théodore Van Merlen le soin de négocier les actions qu'il détient, dont la valeur, très fluctuante, monte ou baisse selon l'annonce de l'arrivée des vaisseaux à Ostende et de leur cargaison ou du silence que l'on a à leur sujet.

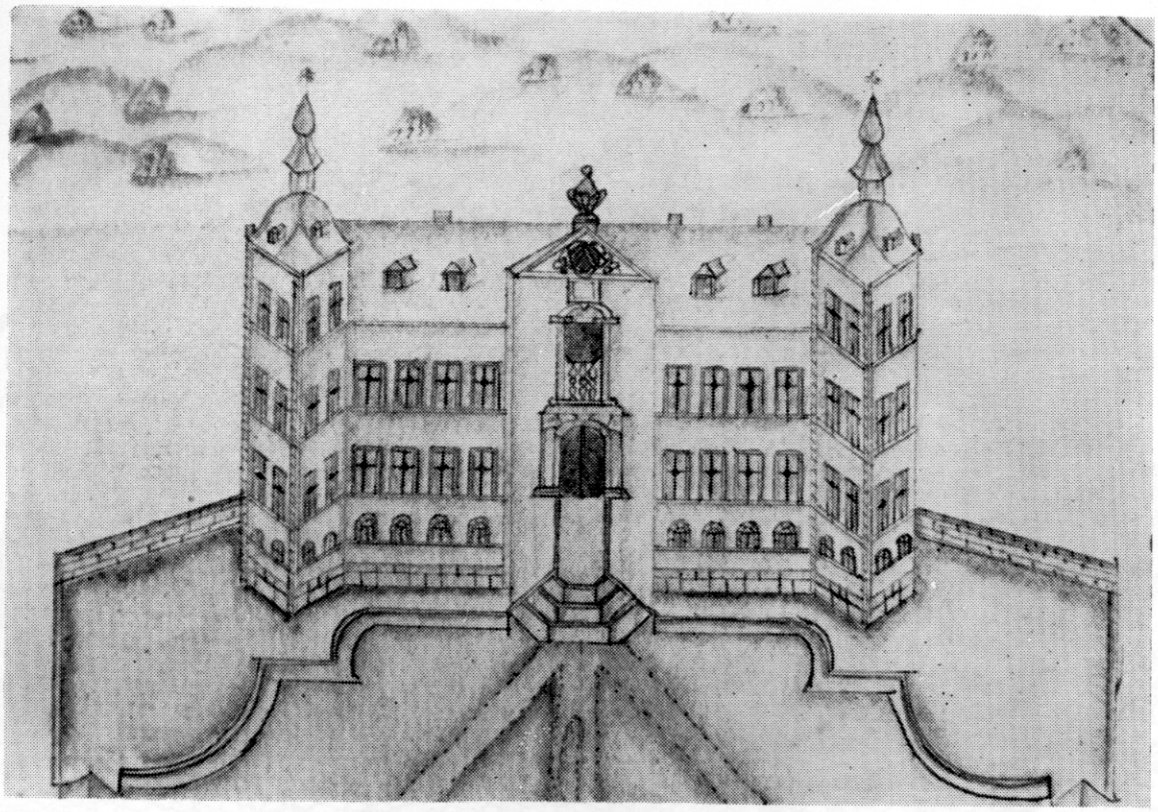
« ... *ET NOTRE CORPS MORT A LA TERRE SAINTE.* »

Ambroise-Joseph de Herzelles meurt, nous l'avons dit, en 1759 à Fauquez. Sa mort va provoquer la ruine de la seigneurie, pourtant à son sommet. Sa femme, Christine-Philippine de Trazegnies, à qui il avait légué ses biens sous réserve de les transmettre à ses deux fils après la mort de celle-ci, ne jouira pas longtemps du patrimoine. Les fils étant décédés, des membres de la famille Herzelles attaquent le testament et intentent à la marquise un procès qui s'avérera interminable puisqu'il durera plus de 65 ans.

En attendant un jugement définitif, le Conseil de Brabant ordonne en 1761 la mise sous séquestre du domaine.

Le très beau château de Fauquez ne résistera pas à ces années d'abandon et au manque d'intérêt qu'il suscite à présent. Les héritiers s'accordent pour le démolir et il est acheté en 1827 par Louis Guilmot qui en récupérera les matériaux.

Le marquis de Fauquez était sans doute loin d'imaginer un sort aussi funeste en rédigeant ses dernières volontés. Son testament — dernier aperçu de la vie d'un grand seigneur au XVIII[e] siècle — date du 13 mars 1759. On



Un château de Fauquez dans la splendeur du Grand Siècle. (Agrandissement du château reproduit en page de couverture, planche décrite en page 20. — Photo De Brabanter).

en lira ci-dessous les deux premiers paragraphes. Ils témoignent, dans le style du XVIII[e] siècle, de la sérénité du moment.

« Au nom de Notre Seigneur Jesus Christ. Amen.

Nous, sousigné AMBROISE, MARQUIS de HERZELLES et de Faulquez et Ittre, chambellan actuel de S.M.I. et R. la reine d'Hongrie et de Boheme, son conseiller d'etat et d'epée, et surintendant et directeur general de ses domaines et finances, etc. faisant reflexion qu'il n'est rien de si certain que la mort, ni de plus incertain que l'heure d'icelle, pour cette raison ne voulant pas quitter ce monde sans disposer des biens que Dieu tout puissant nous y a pretés et que nous delaisserons a notre mort, nous avons fait et ordonné notre testament en la manière qui suit, désirant et voulant qu'il ait lieu et sortisse son plein et entier effet en la meilleure forme qu'il se pourra.

Premierement, nous recommandons notre ame a Dieu notre createur et sauveur, a sa sainte mere la vierge Marie, a saint Ambroise notre patron, et a toute la compagnie celeste; et notre corps mort a la terre sainte, lequel nous voulons etre enterré dans notre caveau au chœur de Notre-Dame de l'église d'Ittre ».

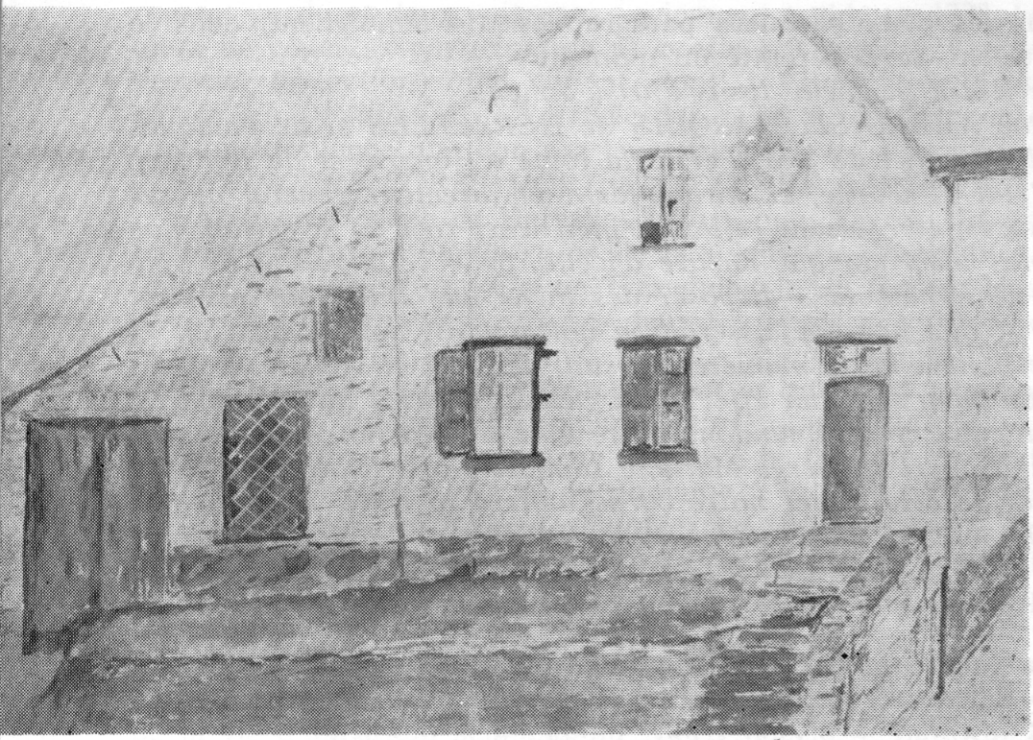
Jean-Paul CAYPHAS.

Sources :
— Archives de l'Etat à Namur ,Fonds de Corroy-le-Château n[os] 470, 489 à 492 et 1617.
— C. STROOBANT, Histoire de la Commune de Virginal, Bruxelles, 1853.
— J. LEFEVRE, Documents sur le personnel supérieur des Conseils Collatéraux du Gouvernement des Pays-Bas pendant le dix-huitième siècle, Bruxelles, 1941.
— G. PELGRIMS, Histoire de la Commune d'Ittre, Bruxelles, 1952.



A Virginal autrefois, une forge florissante et l'ancien moulin.

LES FORGES DE NOS VILLAGES



A Haut-Ittre, face à l'église, la forge était adossée à une ancienne grange aux belles proportions.

(Collection J. Ghellynck).

(Dessin de Catherine de Laey)



↑

←

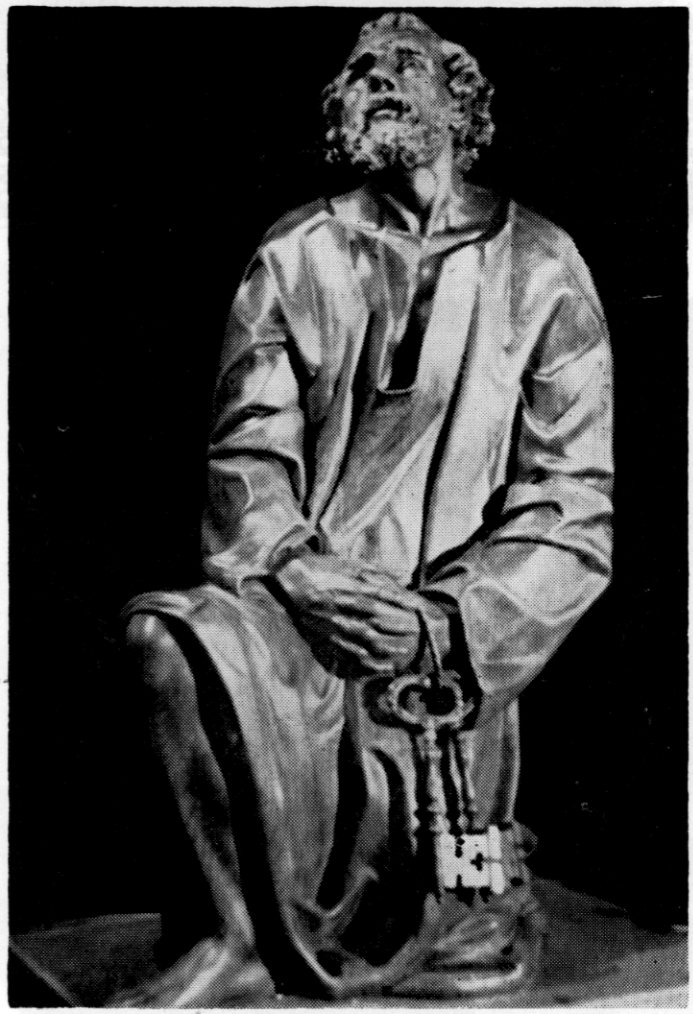
A ITTRE
Il n'est pas loin le temps
où Paul du Marchau
faisait résonner l'enclume...

(Photo Guy Dubois).

LA CHAIRE DE VÉRITÉ de l'église de VIRGINAL

L'EGLISE de Virginal s'enorgueillit — à juste titre — de posséder une chaire de vérité qui fait l'admiration de tous les connaisseurs et de tous les amis des belles choses.

Elle n'est pourtant pas très ancienne : elle a eu, au mois de mai de cette année, 123 ANS. En effet, c'est en 1853 qu'elle fut offerte à l'église par Guillaume-Joseph NELIS, docteur en médecine et à cette époque bourgmestre de la commune, et par son épouse, née Thérèse KUMS.



La statue de Saint Pierre, fleuron de la chaire de vérité dans l'église de Virginal.

Pour en savoir davantage il suffit de consulter l'HISTOIRE DE LA COMMUNE DE VIRGINAL écrite par l'abbé C. Stroobant, qui abonde en renseignements intéressants.

Voici l'essentiel de ce qu'il nous apprend au sujet de la chaire de vérité : « Au mois de mai 1853, Monsieur et Madame Nelis-Kums firent placer à l'église une magnifique chaire de vérité en bois de chêne et présentant à sa base la statue de Saint Pierre pénitent. La tribune est ceinte de guirlandes de fleurs et de fruits magnifiquement sculptées. Les 2 bas-reliefs représentent saint Joseph et sainte Thérèse d'Avila, patrons des donateurs. Les marches qui conduisent à la chaire sont bordées d'une galerie travaillée avec délicatesse. Ce qui captive surtout l'attention des connaisseurs, c'est la beauté et le fini de la statue de saint Pierre : vérité dans l'expression, ton irréprochable des draperies, pose naturelle et digne, tout y est.

La chaire de vérité de l'église de Virginal est un des chefs-d'œuvre de Peeters-Divoort, sculpteur à Turnhout » (op. CIT. p. 414 et 415).

Qui était ce Peeters-Divoort ? Pour le savoir nous nous sommes adressé à l'archiviste de la ville de Turnhout qui nous a fourni obligeamment des renseignements nombreux et précis sur cet artiste.

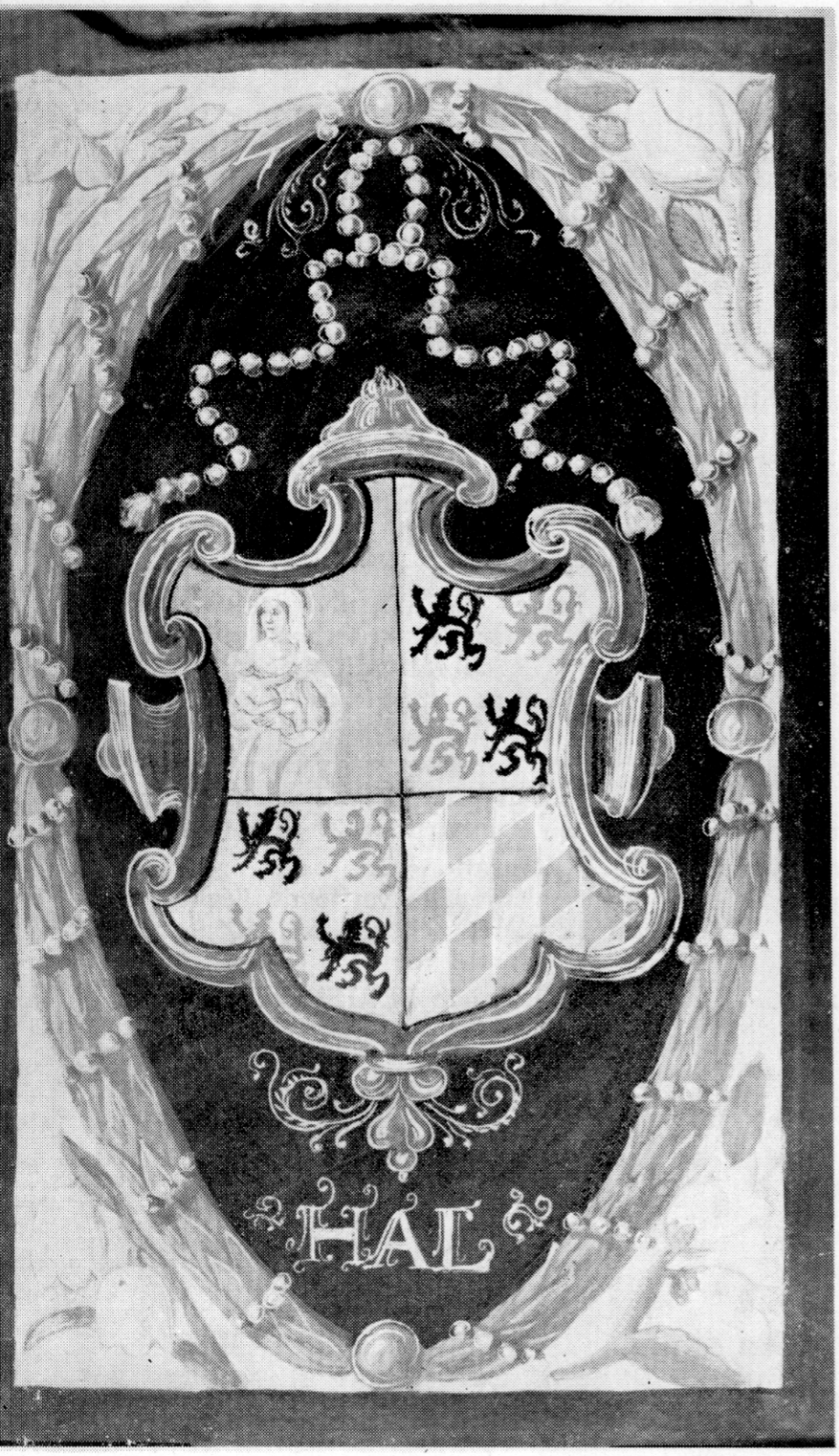
Henri Peeters est né à Turnhout le 19 avril 1815. Il suivit les cours de l'Académie d'Anvers et aurait fréquenté l'atelier des sculpteurs anversois Van der Neer. Il remporta durant ces années de formation de nombreux prix. Il épousa, vraisemblablement en 1838, une jeune anversoise, Marie-Jeanne Divoort. De ce mariage sont issus neuf enfants : trois fils et 6 filles.

En 1839 nous retrouvons Henri Peeters à Turnhout : il y ouvrit un atelier de sculpture en collaboration avec son beau-frère Pierre-Joseph Divoort. En 1866, il transféra son atelier à Anvers où il mourut le 29 juin 1869.

Henri Peeters exécuta beaucoup de restaurations dans des églises et des édifices publics. On lui doit les belles chaires de vérité de l'église de Turnhout et de l'église de Mol. Cette dernière, achevée en 1866, coûta 16.000 frs (de l'époque).

Signalons encore qu'en 1853 l'abbé Jean-Baptiste FERIER, d'Ittre, était curé de Virginal-Samme.

Ferdinand LALOIRE,
curé émérite de Virginal.



En première page de couverture : le château de Fauquez avec sa ferme et ses magnifiques jardins. Planche tirée du Registre des « *censes, terres, prayries, bois et tout ce qui appartient audit Seigr, Marquies D'Herzelles* » dressé par le géomètre Braeckman en 1759.

(Archives de Madame de Bivort de la Saudée. Photo De Brabanter).

→

←

Les armoiries de HAL vers 1600

Albums de Croy de Vienne.
Cod. Min. 50, VI, f° 26 v.

Photogravure du Nord, 1030 Bruxelles
Imprimeries HAVAUX (S.P.R.L), 1400 Nivelles